



CHRONIQUE PRISON – JUSTICE

MARS 2015

1^{er} mars – Les juges d’instruction en font-ils trop ? Pour l’avocat Daniel SOULEZ-LARIVIERE « la confusion des fonctions de juge et d’investigateur rend fou les juges d’instruction un peu fragiles et qui peuvent tout d’un coup se prendre pour Dieu ». Il propose que les investigations soient menées par le parquet sous le contrôle d’un juge du siège : le juge d’instruction. Pour Jean-Jacques CLERE, professeur de l’histoire du droit, les garanties du justiciable ont été renforcées par les réformes qui se sont succédées depuis 1981.

L’Autriche adopte une nouvelle loi pour encadrer l’islam. Le texte vise à réduire le financement étranger des mosquées et l’enseignement religieux afin d’éviter les dérives radicales.

L’apparition récente de candidats au djihad issus des classes moyennes ne permet pas de dresser un portrait type de terroriste.

Daech frappe la culture en plein cœur. Une vidéo montre le saccage d’objets d’art au musée de MOSSOUL et sur le site de NINIVE en IRAK. « C’est un djihad mené contre le passé » d’après Gabriel Martinez-Gros professeur d’histoire de l’Islam médiéval.

3 mars – L’année auvergnate de Djamel BEGHAL. Il a été assigné à résidence de juin 2009 à mai 2010. En 2005 il avait été condamné à 10 ans de prison pour association de malfaiteurs en vue de la préparation d’un acte de terrorisme. Il était en lien avec Boualem BENZAÏD condamné à perpétuité pour l’attentat contre le RER à la station Saint Michel à PARIS (8 morts, 150 blessés) 25 juillet 1995. Autre lien avec Smaïn Ait Ali BELKACEM condamné à perpétuité pour l’attentat entre les stations Musée d’Orsay et Saint Michel le 17 octobre 1995 qui avait fait une trentaine de blessés. Amedy COULIBALY et Cherif KOUACHI ont fait le déplacement pour le rencontrer à MURAT au printemps 2010.

A TOULOUSE, la mairie renforce son arsenal sécuritaire : armement de la police municipale et achat de 350 caméras de vidéosurveillance, 13 motos qui sillonnent les rues.

Les musulmans se méfient de la « consultation » prévue par le Ministre de l’Intérieur. Le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) est pour beaucoup l’incarnation d’un islam consulaire coincé entre l’Etat Français, Alger et Rabat. Le culte musulman ne peut pas représenter tout l’islam.

Violences sexuelles, une urgence sanitaire et sociale. Selon une étude soutenue par l’UNICEF les violences sexuelles sont fréquentes, leurs conséquences gravissimes et leur prise en charge largement insuffisante. Il y aurait 260.000 victimes de viols ou de tentatives en un an. L’association « Mémoire traumatique et victimologie » plaide auprès des pouvoirs publics pour la formation en urgence des professionnels de santé.

5 mars – Le coup de barre à droite d’Alain JUPPE. Il a jugé urgent de « rompre avec le message laxiste » développé par Christiane TAUBIRA, en déplorant « la désastreuse politique pénale mise en œuvre depuis 2012 ».

La Cour de Cassation rejette le pourvoi des époux TIBERI condamnés dans l’affaire des faux électeurs du 5^{ème} Arrondissement de PARIS. Ils devraient déposer un recours devant la Cour Européenne des droits de l’homme.

Pourquoi les juges demandent la levée de l’immunité parlementaire de Patrick BALKANI. Le député UMP est mis en examen pour corruption passive et blanchiment de fraude fiscale. L’enquête porte sur l’acquisition d’une propriété à GIVERNY et de trois villas à Saint Martin et au Maroc.

Pour le sociologue Sylvain CREPON le front national est maintenant le parti du « sous-prolétariat des « petits blancs » qui a du mal à s’en sortir ».

La coopérative du crime HSBC. Dès 2002 et au moins jusqu’à 2007, HSBC Privat Bank a abrité des comptes douteux, résultat d’une alliance entre des dealers d’ecstasy vietnamiens d’ATLANTA, un diamantaire de TORONTO et un trafiquant d’armes israélien lié à Al-Qaïda et à un cartel mexicain.



M. HOLLANDE veut expérimenter en Métropole « le service militaire adapté » 8 mois pour des jeunes en difficulté. Le dispositif fonctionne bien outre-mer.

A LONDRES l’argent sale irrigue l’immobilier de luxe. Les sociétés off-shore possèdent 40725 villas dans la capitale britannique d’après Transparency international.

Evasion fiscale : 2 Milliards récupérés en 2014. En France, le service du traitement des déclarations rectificatives a traité près de 4000 dossiers.

6 mars – Les juges d’instruction en accusation. Dominique STRAUSS-KAHN et Éric WOERTH ont été renvoyés devant le tribunal alors que le parquet avait requis un non-lieu. Ils devraient sauf surprise être relaxés. Une mise en examen se traîne comme un boulet pendant des années.



Débat - Procès CARLTON : acharnement judiciaire ? Jean Luc BONGRAND président de l'Association Française des magistrats instructeurs : « De nombreuses affaires ont émergé grâce au travail des juges d'instruction qui peuvent enquêter en toute souveraineté ». Marie BURGUBURU avocat au Barreau de PARIS : « la suppression du magistrat instructeur paraît inéluctable mais cela exige de repenser le système judiciaire dans son ensemble ».

Attentat de la rue des Rosiers : des suspects identifiés plus de 30 ans après les faits (9 août 1982). Ils auraient été membres du groupe « ABOU NIDAL » scission du FATAH.

Au Mexique, le chef du cartel sanguinaire des Zetas a été capturé. Omar TREVINO dit Z42 avait succédé à son frère à la tête du gang des narcotrafiquants créé par d'anciens militaires.

Quand des salafistes s'entraînent dans l'armée belge. La surveillance des islamistes radicaux par la sûreté militaire paraît insuffisante.

7 mars – Bébés noyés : une mère condamnée à 23 ans de réclusion criminelle. Décision qui intervient 10 ans après la condamnation à 15 ans pour un premier infanticide commis en 2002. Au moment de sa libération conditionnelle elle devait se soumettre à un « suivi psychologique ». Elle n'a jamais été vérifiée.

Le débat sur le voile rebondit à l'université. La gauche et la droite se divisent sur la nécessité de légiférer sur le port des signes religieux.

Le bourreau de l'EI. « Jihadi John » aurait maintenant un nom et une histoire. Celle d'un garçon timide et employé modèle devenu exécuter d'otages de l'Etat Islamique.

Le procès des flash-ball et des manipulations policières. « Nous étions au bord d'une erreur judiciaire » tonne le procureur. Deux vidéos tournées par des portables ont contredit la version du policier.

8 mars – Un Français tué dans un attentat à BAMAKO.

Claude GUEANT en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur les soupçons de financement libyen de la campagne en 2007.

Le catalogue anti-apartheid de Manuel VALLS. Ni mesures chocs ni grands moyens dans le plan censé répondre au « malaise social » et casser les « ghettos ».

Le droit au logement opposable dans l'impasse. 59502 foyers sans solutions dont 44000 en Île de France.

10 mars – La justice interdit les micros dans les cellules de garde à vue. Arrêt de la Cour de Cassation, Assemblée plénière du 6 mars 2015. Le stratagème n'est pas compatible avec une procédure équitable.

Claude GUEANT mis en examen pour une vente suspecte de tableaux.

Les Français « d'Air Cocaïne » jugés à Saint Domingue. Ils avaient été arrêtés en 2013 dans un Falcon chargé de 680 kilos de drogue.

« *Voix du Nord* »

Les premiers détenus arrivent à la Maison Centrale de VENDIN LE VIEIL près de Lens. La construction par la société NORPAL filiale de BOUYGUES a duré 22 mois. A terme deux cents détenus devraient être hébergés dans cette Maison Centrale de niveau 3 en matière de sécurité comme la Maison Centrale de Condé sur Sarthe près d'Alençon. Le directeur de la MC est Monsieur Richard BAUER. A côté de cet établissement un quartier nouveau concept (QNC) devrait héberger 34 détenus soit en semi-liberté, soit en fin de peine, soit courtes peines de prison. L'accueil des familles sera assuré par des bénévoles du Secours Catholique, responsable Pierre LELEU.

11 mars – Le procès « d'Air Cocaïne » suspendu sine die, à la demande du procureur qui accuse le tribunal de partialité.

Le Front National au cœur d'une enquête pour fraude. 29 assistants sont soupçonnés de percevoir une rémunération du Parlement européen sans y travailler. Préjudice estimé 7,5 Millions d'euros pour la totalité de la législature en cours. L'autre affaire qui menace le FN : le financement des campagnes électorales de 2011 (les cantonales) 2012 (les législatives). M. Chatillon proche de Marine LE PEN a été mis en examen pour « faux » « usage de faux » « escroquerie » et « abus de biens sociaux ».

12 mars – Trop de rivalité entre police et gendarmerie. La Cour des Comptes critique le manque de concertation des forces de l'ordre.

Deux fourgons attaqués par une quinzaine d'individus : préjudice estimé 9 Millions d'euros.

16 arrestations en Picardie dans le milieu de l'ultra-droite « pour tentative d'homicide, reconstitution de groupes de combat ».

Face aux néonazis, un élu allemand se retire. Il voulait accueillir 50 demandeurs d'asile. Il a été harcelé par le NPD dans une commune de l'ex RDA.

Editorial : Un crime contre l'histoire de l'humanité. L'Etat islamique prône un retour au temps de Mahomet. Il veut annihiler toute trace de civilisation dans l'ancienne Mésopotamie.

13 mars – Plainte d'un père de LUNEL après la mort de son fils en Syrie. La plainte vise le prosélytisme qui a conduit Raphaël AMAR, un étudiant ingénieur, à partir pour la Syrie en juillet 2014.

Comment des pharmacies fraudaient le fisc en un clic. Un éditeur de logiciels fournissait aux officines un outil permettant de truquer les comptes : 700 Millions d'euros en 3 ans.

Dans une vidéo, l'Etat islamique met en scène un enfant bourreau. Il pourrait être le beau fils d'un proche de Mohamed MERAH.

14 mars – « Un magistrat politique » de Michel DELEAN – portrait de Jean-Claude MARIN Procureur général auprès de la Cour de Cassation. « C'est un des magistrats les plus intelligents qui existe. Il a toutes les qualités, sauf l'indépendance » d'après Olivier METZNER.

Le Conseil de l'Europe considère que la loi française « ne prévoit pas d'interdiction suffisamment claire, contraignante et précise des châtimens corporels ».

Imbroglia judiciaire pour BATTISTA au Brésil. L'ex militant d'extrême gauche italien veut déposer un recours contre son expulsion.

15 mars – Antiterrorisme : la loi et le droit. Pour le Syndicat de la Magistrature interdire la sortie du territoire à des Français soupçonnés de partir au djihad heurte des valeurs démocratiques. Il a décidé d'attaquer le décret d'application de la loi de novembre 2014 devant le Conseil d'Etat et de déposer une question prioritaire de constitutionnalité au Conseil Constitutionnel.

Hyper Cacher : deux mises en examen dans l'entourage d'Amedy COULIBALY.

En Nouvelle Calédonie, le « service militaire adapté » attire la jeunesse kanake. François HOLLANDE veut proposer une expérimentation en France métropolitaine – 1000 places offertes en 2015.

A LYON, des habitations à la place des prisons. Les prisons Saint Joseph et Saint Paul ont été fermées en 2009, elles ont été vendues en 2010. La faculté catholique a récupéré l'ancienne Prison Saint Paul, le groupe OGIC va faire de la prison Saint Joseph un îlot mélangeant immeubles de bureau, logements, commerces et résidences intergénérationnelles.

L'Australie bote l'arabe hors de la prison. Des détenus n'ont plus le droit d'utiliser leur langue maternelle pour communiquer avec l'extérieur. Une mesure censée prévenir les actes terroristes.

17 mars – Mort de Zyed et Bouna : dix ans de bataille judiciaire. Le procès de deux policiers pour non-assistance à personne en danger s'ouvre à RENNES. Le 27 octobre 2005, Bouna TRAORE et Zyed BENNA reçoivent une décharge de 20.000 volts et meurent

sur le coup. Trois semaines d'affrontements : trois morts civils, 217 blessés parmi les forces de l'ordre, plus de 10.000 véhicules brûlés, 233 bâtiments publics détruits ou endommagés. Coût des dégâts : 250 Millions d'euros, 1328 personnes écrouées. « S'il reste quelque chose des émeutes, c'est que pour être un peu entendu, il faut casser » Sociologue Michel KOKOREFF.

Plan d'Anne HIDALGO pour les quartiers pauvres de PARIS « Plus que jamais depuis les attentats, nous avons le devoir d'aller vers les jeunes dans la rue ».

18 mars – Renseignement : le gouvernement étend le filet de la surveillance. Le projet de loi rend légales et encadre des pratiques jusqu'ici utilisées sous le manteau. Possibilité de sonoriser des véhicules, des habitations, des bureaux, y placer des caméras, poser des balises de géolocalisation, consulter le contenu des ordinateurs et des messageries sur Internet. Une nouvelle autorité administrative indépendante sera chargée du contrôle.

Début difficile pour le blocage des sites internet djihadistes. 5 sites sont bloqués en vertu d'une loi antiterroriste de novembre 2014.

Zyed et Bouna : dix ans après leur mort, le tribunal de RENNES juge deux policiers depuis lundi.

19 mars – Indonésie : l'Australie tente d'éviter des exécutions.

Patrick BALKANY perd son immunité parlementaire. Il est mis en examen pour corruption passive, blanchiment de corruption et blanchiment de fraude fiscale.

Une enquête vise des avoirs de DASSAULT à l'étranger, il n'a pas déclaré deux comptes bancaires domiciliés au Luxembourg.

En Corse l'assassinat de Jean LECCIA en 2014, directeur général des services du conseil général de Haute Corse accrédite la thèse de la collusion entre politique et criminalité.

La commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) s'alarme de la loi sur le renseignement. Elle dénonce des menaces sur la vie privée et les données personnelles.

Un train de mesures contre le financement du terrorisme, par exemple restriction des paiements en liquide, contrôle des flux financiers.

Quatre jeunes hommes sont jugés à BOBIGNY pour avoir agressé un vigile marocain, retrouvé noyé en 2010 dans le canal de l'Ourcq. Entre déni et immaturité les accusés n'ont jamais semblé mesurer la gravité de leurs actes.

Zyed et Bouna, juste après la mort, avant l'émeute. Le tribunal a diffusé mardi les échanges tendus entre les policiers dans les heures qui ont suivi l'accident.

20 mars – TUNISIE : la démocratie attaquée. Le pays est sous le choc après la tuerie qui a fait 19 morts à TUNIS. Les deux assaillants sont des tunisiens, ils ont été tués par les forces de l'ordre.

Dieudonné condamné à deux mois de prison avec sursis pour apologie d'actes de terrorisme, il se sentait « Charlie COULIBALY ».

Le policier jugé pour non-assistance en danger après la mort de Zyed et Bouna à Clichy-sous-Bois s'est péniblement expliqué devant le tribunal de RENNES.

Le respect des droits des malades mentaux désormais une « priorité » pour Adeline HAZAN, nouvelle contrôleuse des lieux de privation de liberté. Le champ de contrôle de la contrôleuse a été élargi par la loi du 26 mai 2014 qui a créé un délit d'entrave à l'action des contrôleurs, autorisé l'accès aux données médicales et étendu leurs pouvoirs à l'éloignement des étrangers. A propos de la surpopulation carcérale : « on n'est pas devant un problème, nous sommes dans l'ordre d'une indignité totale. 1000 détenus dorment sur des matelas par terre ». Elle a proposé un système de « régulation carcérale », on tiendrait compte de l'encombrement pour retarder l'incarcération ou aménager une fin de peine. Elle n'est pas favorable à la construction de nouvelles prisons. « Conditions inacceptables » d'hospitalisation des détenus menottés voire entravés et parfois opérés en présence d'un surveillant.

Un « repentis » corse dénonce la bande du Petit bar. Il accuse la bande de quatre assassinats dont celui de Maître SOLLACARO.

Un coup de poignard et puis « CIAO ». En 2013 un élève de 17 ans avait tué un de ses camarades de classe à BLAYE. Il est jugé à BORDEAUX.

21 mars – Renseignement : une loi à risques pour les libertés publiques. Un projet de loi présenté par Manuel VALLS légalise des mesures de surveillance jusqu'ici interdites. Les possibilités d'écoute, d'espionnage et de visites clandestines des domiciles sont étendues. Le contrôle des services secrets par l'administration est amoindri. Le juge judiciaire est absent. Le Conseil de l'Europe s'alarme des atteintes aux libertés par l'antiterrorisme.

L'Etat islamique revendique l'attentat au Musée du BARDO à TUNIS

Procès de Clichy : dix ans de colère à la barre. Les parties civiles ont réclamé une condamnation des deux policiers. Le ministère public a requis leur relaxe. « La décision ne doit pas être dictée ni par le désir de plaire ni par le retentissement médiatique » la procureure.

Des voyageurs dépouillés sur les lignes C et D du RER. Le 15 mars deux trains ont été attaqués par un groupe de jeunes.

Dieudonné condamné à 22.500 euros d'amende pour des propos équivoques sur le journaliste Patrick COHEN. S'il ne paye pas, il devra purger une peine de prison de 180 jours.

Les corps de cinq bébés retrouvés en Gironde. La mère a été hospitalisée, le père placé en garde à vue.

22 mars – L'Etat islamique provoque un carnage au Yémen. Les mosquées attaquées sont d'obédience chiite. Bilan 142 morts et 351 blessés.

7 ans de prison pour le lycéen qui avait poignardé un élève. La Cour d'Assises des mineurs a tenu compte de l'altération de son discernement par des pensées obsédantes. Il est condamné aussi à 7 ans de suivi judiciaire.

Zyed et Bouna : l'indispensable procès. Le jugement le 18 mai relèvera d'un périlleux équilibre. Mais la confrontation des policiers et des familles était nécessaire.

Cinq bébés congelés découverts en Gironde. Le village serait le théâtre de la plus grave affaire d'infanticide depuis 2010. Il s'agissait « d'une famille sans histoires, bien intégrée » d'après le procureur adjoint.

Le trésorier du micro parti de Marine LE PEN mis en examen pour escroquerie. Des kits de campagne proposés aux candidats auraient été surfacturés.

24 mars – A TUNIS, Yassine, « gentil garçon » devenu terroriste. « L'Etat n'a pas formé d'imams capables de retenir ces jeunes » Moudi HANI imam de la Mosquée Al-Falah.

Pour éviter l'exclusion, des élèves tenus à de bonnes actions. En Côte d'Or, des collèges et des lycées expérimentent des sanctions alternatives, censées combattre la déscolarisation. « Des activités aux services des autres hors du milieu scolaire permettent à l'élève de sortir de son rôle de perturbateur » Evelyne GREUSARD directrice académique en Côte d'Or. « Mesures de responsabilisation » par exemple servir de la nourriture aux Restos du Cœur.

25 mars – « Nous sommes sortis d'une culture de contrôle des affaires judiciaires » Robert GELLI, directeur des affaires criminelles et des grâces, se porte garant de l'absence d'intervention dans les dossiers. Les missions de la DACG :

- préparer les textes en matière pénale
- mise en œuvre de la politique pénale et sa traduction dans les juridictions
- mission internationale.

Un instituteur soupçonné de viols en garde à vue. Il avait déjà été condamné à 6 mois de prison avec sursis avec obligation de soins et mis à l'épreuve pour recel d'images à caractère pédopornographique.

Bébés congelés : une information judiciaire pour meurtre a été ouverte.

Cinq policiers de Seine-Saint-Denis en garde à vue pour trafic de stupéfiants. Les agents de la Brigade anti-criminalité (BAC) auraient volé des trafiquants et puisé dans les scellés.

L'autre scandale de PANAMA. Quelque 350.000 sociétés off-shore, près de 1800 milliards de dollars d'actifs. Depuis les révélations de SWISSLEAKS, ce pays d'Amérique centrale vit au rythme des affaires de corruption et d'argent sale.

26 mars – « La sympathie pour Marine LE PEN croît avec le niveau de précarité ». Les inaudibles – sociologie politique des précaires (Presses de Sciences PO). Le vote FN est d'abord le fait des travailleurs pauvres, qui ont le sentiment d'être exploités par ceux d'en haut et de payer pour ceux d'en bas. 17 Millions de personnes sont affectées à des degrés divers par la précarité.

Condamné pour pédopornographie un directeur d'école avoue des viols. L'enquête cherche à déterminer comment le fonctionnaire isérois avait pu continuer à exercer après sa première condamnation. Celle-ci ne comportait pas d'interdiction d'exercer un travail auprès d'enfants. L'Education Nationale pouvait consulter le fichier des délinquants sexuels, mais ce contrôle n'est pas systématique.

Relaxe requise pour Messieurs WOERTH et DE MAISTRE. Les charges se sont effondrées au cours de l'audience.

27 mars – Les nouveaux chiffres de la radicalisation. Le ministère de l'Intérieur, dans un manuel de formation destiné aux agents de l'Etat définit le concept de radicalisation en ces termes : « tout discours utilisant des préceptes religieux présentés comme musulmans pour mener un jeune à l'auto-exclusion et à l'exclusion de tous ceux qui ne sont pas comme lui ». 40% des radicalisés signalés concernent des convertis. « La plupart des radicalisés ont en commun une situation d'échec, de rupture, une quête de sens ou d'identité » Préfet N'GAHANE chargé du volet de prévention du dispositif anti-radicalisation. « L'islam radical fournit une prothèse identitaire » d'après le psychiatre Serge HAFEZ.

L'ex maire de Vince Christian IACONO a été acquitté.

28 mars – Prostitution : exit la pénalisation des clients, le Sénat veut rétablir le délit de racolage. La proposition de loi pourrait subir un retournement lors de son examen les 30 et 31 mars.

Protestations après l'agression d'une femme voilée enceinte.

Vigile noyé : quatre à neuf ans de prison pour les agresseurs.

Décès de Monique Antoine-Timsit Avocate et féministe. Durant la guerre d'Algérie, il lui était arrivé d'héberger des militants du FLN. Elle avait été incarcérée plusieurs mois à la Petite-Roquette. Elle a participé à la création avec Michel FOUCAULT du Groupe d'Information sur les Prisons (GIP).

« *Entendu à la radio* »

Prise d'otage à la Maison Centrale de Saint Maur. Deux détenus ont retenu un surveillant pour demander leur transfert, pour l'un d'eux en hôpital psychiatrique.

29 mars – CRASH : le copilote a dissimulé un arrêt de maladie.

Cinq policiers mis en examen à STAINS. L'un d'eux est soupçonné « d'association de malfaiteurs en vue de se livrer au trafic de stupéfiants ».

La division française d'UBS mise en examen pour avoir demandé en France des clients susceptibles d'ouvrir des comptes en Suisse.

Les fondateurs d'AUCHAN, une famille très discrète. Corruption en UKRAINE, optimisation fiscale en Belgique des pratiques assumées.

« *Dans LIBERATION* »

« Détenus de scène à l'ODEON ». Onze prisonniers de Fleury Mérogis ont pu sortir le temps d'une représentation en plein PARIS devant des professionnels, du public mais aussi Christiane TAUBIRA. Sylvie NORDHEIM animatrice de « Fleury en Scène » est à l'origine de cette initiative.

31 mars – Jean René LECERF, le tombeur du PS dans le Nord. Le Sénateur UMP devrait être élu, jeudi 2 avril, Président du Conseil départemental. La gauche le dirigeait depuis 1998. Elu atypique, particulièrement sensible à la question carcérale, il a toujours fait entendre sa différence au sein de sa famille politique. Il est le seul à avoir soutenu la réforme pénale de Christiane TAUBIRA.